

Anfh50

Solidarité, paritarisme,
proximité : 50 ans
d'engagement à vos côtés

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

**« Égalité
professionnelle :
des clés pour agir »**
Enquête en ligne

Pourquoi cette enquête?

Depuis fin 2019, tous les établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux ont l'obligation de mettre en œuvre un plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Les données recueillies grâce à cette enquête pourront alimenter le plan d'action et participer à élaborer des axes d'amélioration propres à chaque établissement en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations.

Contexte et méthodologie de l'enquête

Les quatre axes du plan d'action

Les mesures du plan d'action sur l'égalité professionnelle ont pour objectif de :



Travailler sur les écarts de rémunération entre femmes et hommes



Garantir aux femmes et aux hommes l'égal accès à tous les postes



Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle



Prévenir et traiter les discriminations, les violences, le harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes

Au-delà de l'obligation réglementaire, cette enquête permet d'entamer une réflexion et une sensibilisation individuelle et collective autour de ces questions.

L'élaboration de cette enquête

a bénéficié de plusieurs contributions :

- > celle d'experts en enquête sociale et en questions RH, via la contribution des deux cabinets Itaque et Pragma ;
- > celle d'un établissement grâce à la participation d'un psychologue du travail au sein d'un centre hospitalier ;
- > celle d'agents de la FPH, qui ont participé à plusieurs groupes test.

L'objectif de cette enquête est de saisir quelle perception les professionnels des établissements relevant de la FPH ont de l'égalité professionnelle, à la fois à travers leur vécu et leur quotidien au travail.

Le questionnaire est constitué de 35 questions à réponses multiples. Elles sont organisées en six thèmes :

- 1. l'évolution professionnelle,**
- 2. la diversité,**
- 3. l'égalité professionnelle,**
- 4. la conciliation vie professionnelle et vie privée,**
- 5. la discrimination,**
- 6. la politique de l'établissement.**

Quelques exemples de questions

À propos de diversité

Personnellement, je me sens vraiment à l'aise pour accueillir et gérer la diversité :

Oui tout à fait Plutôt oui Plutôt non Non pas du tout Sans opinion/ Non concerné-e

Des patients/résidents

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

De tous les autres publics accueillis

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

À propos de la conciliation vie professionnelle et vie privée

Les projets parentaux sont/ont été bien acceptés

Oui tout à fait Plutôt oui Plutôt non Non pas du tout Sans opinion/ Non concerné-e

Dans mon équipe

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Par mon/ma responsable hiérarchique

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

J'arrive à concilier mes responsabilités et mes temps de vie personnels et professionnels

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------

Ma rémunération a déjà été impactée par des contraintes liées à des responsabilités familiales

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

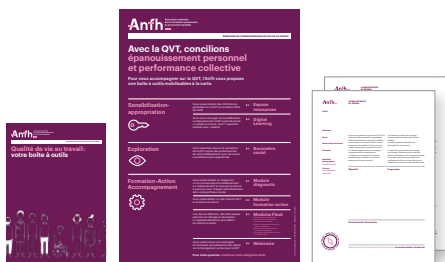
À propos de discrimination

Il existe un dispositif de signalement au sein de mon établissement

Oui Non Je ne sais pas

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	-------------------------------------

Et après l'enquête?



À l'issue du questionnaire

Des informations et les définitions des notions-clés abordées – égalité, équité, mixité, etc. – sont délivrées aux personnes ayant répondu au questionnaire.

Les résultats de l'enquête à destination des établissements

Les résultats de l'enquête sont répartis en trois niveaux :

- > **un tableau de bord général** (*dashboard*) qui fait état, sous forme de pourcentages et de jauges, des résultats les plus marquants et des tendances générales;
- > **des scores et des indicateurs**, réunis en cinq thèmes (connaissances et perception de l'égalité pro, équité de traitement, diversité et considération, point sur les violences sexistes et sexuelles, besoins et priorités en matière d'égalité pro);
- > **les réponses détaillées** à chacune des questions.

Que permet l'analyse des résultats?

Elle permet d'alimenter les axes des plans d'action des établissements afin que ceux-ci atteignent les objectifs fixés.

Pour aller plus loin : l'offre Anfh sur la QVT

L'Anfh propose :

- > **un dispositif d'accompagnement** à la mise en œuvre d'une politique égalité professionnelle et lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations, en deux modules;
- > **plusieurs modules de formation** à destination des services des ressources humaines, des référents égalité pro et/ou diversité et des équipes encadrantes;
- > **des supports disponibles en accès libre** sur la plateforme e-learning de l'Anfh (e-formations.anfh.fr), qui répondent à l'obligation de former tous les agents de la FPH sur le thème de l'égalité professionnelle;
- > **la plateforme qvt-anfh.fr**, constamment mise à jour (modèles de mails et de courriers, taux de participation en direct, archivage et historique des rapports générés, etc.);
- > **une offre complète** d'accompagnement et de formation en matière de QVCT (Qualité de vie et des conditions de travail), consultable sur anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail et anfh.fr/actualites/thematiques/egalite-femmes-hommes.

Pour plus d'informations, contactez votre délégation.

Anfh

—

Siège

265, rue de Charenton

75012 Paris

01 44 75 68 00

www.anfh.fr

—

✕ @ANFH_

in ANFH

@@anfh_opca

📺 @ANFHfilm